

CONCOURS ATS GENIE INDUSTRIEL 2024

Cette notice (ainsi que les rapports, sujets, résultats et statistiques) est disponible sur le site Internet du concours. Sur ce site sont aussi rappelés les différents liens internet qui permettent d'accéder aux différents serveurs dédiés à ce concours :

<http://concours.ensea.fr>

Pré-inscription sur internet du 07 février 2024 au 06 mars 2024

La présente notice vaut règlement du concours. Elle contient les instructions auxquelles devront se conformer les candidats. Sa connaissance leur est indispensable.

Les inscriptions seront closes le 06 mars 2024 à minuit.

Aucune inscription ne pourra plus être admise après cette date.

Le 02/02/2024

Sommaire

1	Principe du Concours ATS	4
2	Adresse du concours.....	5
3	Les écoles et les places offertes	6
4	Les écoles et l'apprentissage	11
5	Modalités d'inscription	13
5.1	Documents à fournir pour le 18 mars 2024	15
5.2	Protection des données personnelles communiquées par le candidat.....	17
5.3	Frais de dossier et frais spécifiques	18
6	Épreuves écrites.....	19
6.1	Dates	19
6.2	Convocation	19
6.3	Nature et modalités des épreuves	19
6.4	Matériel utilisable à l'écrit	19
6.5	Centres de passage	20
6.6	Déroulement.....	20
6.7	Résultats	21
6.8	Réclamations	21
7	Épreuves orales.....	22
7.1	Lieu de passage et dates.....	22
7.2	Convocation	22
7.3	Nature des épreuves de l'oral commun	22
7.4	Déroulement.....	22
7.5	Épreuves orales spécifiques.....	23
7.6	Résultats	23
7.7	Réclamations	23
8	Procédure d'intégration dans les écoles	24
8.1	Première étape : les vœux (31 mai – 04 juillet 2024).....	24
8.2	Deuxième étape : les propositions d'intégration (08 juillet 2024 – 02 août 2024)	24
8.3	Signification des différentes réponses	25
8.4	Autres clauses	26
9	Adresses des écoles	27

1 Principe du Concours ATS Génie Industriel

L'inscription à ce concours est ouverte aux élèves inscrits en classe ATS Génie Industriel durant l'année universitaire 2023-2024. Les élèves inscrits en classe ATS Génie Civil sont invités à candidater aux écoles par l'intermédiaire du concours ATS Génie Civil.

Les élèves inscrits en classe ATS souhaitant postuler à l'ENS Paris Saclay devront s'inscrire séparément au concours B.U.T.

Chaque école fixe les conditions particulières d'inscription qui la concernent, le candidat choisit les écoles auxquelles il souhaite postuler en prenant soin de vérifier qu'il remplit les conditions requises. Aucun candidat ne peut s'inscrire à ce concours plus de deux fois.

Le concours ATS Génie Industriel comprend un ensemble d'épreuves répondant au programme correspondant des classes préparatoires ATS Génie Industriel, tel qu'il est publié au Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale.

Chaque année, le jury établit un rapport sur les épreuves du concours. Ce rapport, accompagné des textes des sujets d'écrit, est disponible par Internet sur le site <http://concours.ensea.fr>. Les candidats sont très vivement invités à l'étudier.

En cas de force majeure, le calendrier donné dans cette notice (dates d'inscription, dates des épreuves, etc.) pourra être réaménagé.

Note liminaire

Chaque candidat s'engage, par sa participation au concours, à se conformer aux présentes instructions et à toutes les décisions du Jury, lequel est souverain. Toute infraction au règlement, toute fraude ou tentative de fraude, soit dans les renseignements fournis lors de l'inscription, soit au cours des épreuves écrites ou orales peut donner lieu à des sanctions allant jusqu'à la nullité de l'inscription et donc la perte de tout droit ou avantage obtenu (intégration dans une école en particulier), l'interdiction de s'inscrire au concours et l'exclusion définitive de l'enseignement supérieur. L'instance disciplinaire compétente est la commission de discipline de l'ENSEA.

A partir de la session 2022, toute deuxième inscription au concours devra faire l'objet d'une autorisation délivrée sur demande adressée au secrétariat du concours au plus tard à la date limite de préinscription au concours. L'autorisation ne sera accordée que si le candidat peut justifier que la préparation ou le passage des épreuves de la session de sa première inscription ont été significativement perturbés du fait de circonstances exceptionnelles liées par exemple à son état de santé ou à toute autre impossibilité matérielle.

Une clause particulière concerne Arts-et-Métiers, pour lesquels « Nul ne peut se présenter plus de deux fois aux épreuves d'admission, quelle que soit la nature du concours présenté, ni faire acte de candidature la même année à plusieurs concours d'accès à Arts et Métiers »

2 Adresse du concours

Le concours ATS Génie Industriel est géré par le service concours de l'ENSEA situé à Cergy-Pontoise. Tout courrier concernant le concours (demande de relevé de notes, renseignement sur l'organisation ou le déroulement, réclamation, archives, etc.) doit être adressé à :

ENSEA – Service Concours-
6 avenue du Ponceau
CS 20707 Cergy
95014 Cergy-Pontoise Cedex
Tel : 01 30 73 62 27-28
Mail : concours@ensea.fr

En revanche, les demandes de renseignement concernant les études et la vie dans les écoles doivent être directement adressées à celles-ci.

3 Les écoles et les places offertes

Les tableaux ci-dessous détaillent, le nombre de places offertes dans le cadre du concours ATS Génie Industriel. Le nombre de places, ainsi que le montant des droits d'inscription, est indicatif, les candidats sont admis dans les écoles dans les conditions fixées par chacune d'elles.

Écoles recrutant sur écrit et oral communs

École	Droits d'inscription	Filières, options	Nbre de places
Arts et Métiers	601 €	Généraliste à dominante génie mécanique, génie énergétique et génie industriel	10
Centrale Méditerranée	2 500 € <i>Boursiers et apprentissage: exonérés</i>	Généraliste de haut niveau dans l'ensemble des domaines relevant des sciences pour l'ingénieur	5
CentraleSupélec	0€ (formation en apprentissage)	Généraliste de haut niveau dans l'ensemble des domaines relevant des sciences pour l'ingénieur, uniquement sous statut apprenti. Campus de Metz. Généraliste de haut niveau dans l'ensemble des domaines relevant des sciences pour l'ingénieur, uniquement sous statut apprenti. Campus de Rennes.	3 7
EC- Lille	2 500 € <i>Boursiers : exonérés</i>	Généraliste de haut niveau dans l'ensemble des domaines relevant des sciences pour l'ingénieur	6
EC-Nantes	2 500 € <i>Boursiers et apprentissage : exonérés</i>	Généraliste de haut niveau dans l'ensemble des domaines relevant des sciences pour l'ingénieur	15
ECAM-EPMI	7 900 €	Grande Ecole d'ingénieurs généraliste à dominante "Energie, Industrie et IT". Elle offre 6 options en dernière année : Mécatronique et Productique Industrielle, Énergétique et Ville du Futur, Ingénierie des Systèmes Electriques, Management des Systèmes d'Information et Ingénierie Financière, Réseaux et Systèmes d'Information intelligents, Logistique et Achats industriels Possibilité de spécialisation "Energie-Data" en 2ème année et 3ème année par voie de l'alternance.	10
ECAM LaSalle	8 700 €	Formation d'ingénieurs généralistes, ECAM Arts et Métiers s'appuie sur des enseignements scientifiques et techniques pluridisciplinaires de haut niveau, associés à une solide formation humaine. En complément des enseignements : un suivi individualisé, une expérience internationale obligatoire et de nombreuses activités avec les entreprises permettent aux élèves de construire leur propre projet. Cinq pôles d'excellence : Énergétique, Numérique, Matériaux & Structures, Formation Humaine & Langues, Management industriel	5
EIA	601 € <i>Boursiers: exonérés</i>	Génie Electrique, à orientation Transition Énergétique et Electromobilité	8
EIGSI La Rochelle	7 800€ <i>Apprentissage gratuit</i>	Ecole d'ingénieurs généralistes – 11 dominantes : Conception Mécanique & Industrialisation, Performance Industrielle, Energie & Environnement (option 'Habitat Durable et option 'Mobilité Durable'), Mécatronique, BTP, Management de la Supply Chain & Transport International, Entreprise du Futur, Ingénierie de la Santé, Intelligence Artificielle & Big Data, Numérique Responsable, Architecture des Réseaux & des Systèmes d'Information	10
EIJV	601 €	Cybersécurité Logistique innovante	0 10
EIL Côte d'Opale	601 € <i>Boursiers : exonérés</i>	Informatique (Calais) Génie industriel (Saint-Omer) Génie énergétique et environnement (Dunkerque)	10 15 5
ENIT Tarbes	601 € <i>Boursiers exonérés</i>	Ecole généraliste, avec deux dominantes : le Génie Mécanique et le Génie Industriel. Elle est intimement liée à l'industrie, ouverte à l'international et vecteur d'innovation. Diplôme unique, avec cinq options proposées à partir de la 4 ^{ème} année : Génie Mécanique, Génie des Matériaux de Structure et Procédés, Génie Industriel, Conception des Systèmes Intégrés, Bâtiment Travaux Public (BTP)	8
ENS Rennes	415 € *	Formation pluridisciplinaire en sciences pour l'ingénieur alliant les sciences et technologies en électronique et énergie, en mécanique et en informatique. Formation de 4 ans par la recherche, sous le statut de normalien fonctionnaire stagiaire, au sein du département de mécatronique, pour déboucher sur des carrières variées et notamment les carrières de l'innovation, de la recherche et de l'enseignement www.mecatronique.ens-rennes.fr	1
ENSEA	875 € 275 € pour les boursiers	Généraliste en Electronique, Informatique et Télécommunications	20

ENSIM	601 € <i>Boursiers exonérés</i>	Informatique Acoustique et Instrumentation	4 3
ENSSAT Lannion	601 € <i>Boursiers : exonérés</i>	- Informatique : cyber sécurité, IA, développements logiciels, science des données - Systèmes numériques : objets communicants, systèmes embarqués, traitement d'images, IA -Photonique : technologie de la lumière, lasers, communications optiques	2
ENSTA Bretagne	0€ (formation en apprentissage)	Formation d'Ingénieur Par Alternance spécialisée en Systèmes Embarqués (logiciels, électronique, algorithmes, télécommunications, IA, sécurité, capteurs, temps-réel) Accompagnement pédagogique individualisé, liens forts avec les entreprises, études rémunérées https://www.ensta-bretagne.fr/fr/devenez-ingenieur-en-systemes-embarques	6
ESGT	821€ <i>Boursiers : 220€</i>	Ingénieur géomètre et topographe- Formation pluridisciplinaire en géomatique, cartographie, imagerie numérique 3D, droit, aménagement, urbanisme, expertise foncière et immobilière.	10
ESIGELEC Rouen/Poitiers	Frais de scolarité : -Etudiants : 7 900 € -Apprentis : exonérés	Campus de ROUEN : Electronique des Systèmes pour l'Automobile et l'Aéronautique / Ingénierie des Systèmes Numériques / Ingénierie Télécom / Sécurité des Réseaux / Cybersécurité / Systèmes d'Information / Digitalisation, Automatique, Robotique et IA pour l'industrie / Big Data / Systèmes Embarqués / Génie Electrique et Transport / Mécatronique / Energie et Développement Durable / Ingénierie des Systèmes Médicaux / Ingénieur d'Affaires / Ingénieur Finance Campus de POITIERS : Développement Logiciel : Tests et Qualité / Big Data et IA	20
ESTIA	6 600 € en 1 ^{ère} année	Mots clés : Mécanique, électronique, énergies renouvelables, informatique, aéronautique, spatial, automobile... Ecole d'ingénieur généraliste, composante de l'Université de Bordeaux et partenaire du groupe ISAE ; enseignement trilingue, double diplôme (Ingénieur ESTIA + Master européen pour tous).	25
ESTP	9 450 €	TOTAL Campus de Cachan Campus de Troyes Campus de Dijon Campus d'Orléans l'ESTP propose sur ses campus de Cachan, Dijon, Orléans et Troyes un diplôme d'ingénieur généraliste de la construction avec le choix d'un parcours thématique à partir du 4ème semestre => Construction durable / Aménagement urbain et mobilité / Travaux publics décarbonés / Transition énergétique de la construction / Transition numérique de la construction. La 1ère année a pour objectif de fournir aux étudiants l'ensemble des bases pour choisir en 2ème année une spécialité en vue de leur orientation professionnelle en lien très fort avec les entreprises du secteur.	32 20 4 4 4
IMT Mines Albi	2 350 € <i>Boursiers exonérés</i>	Ingénieur généraliste, responsable, moteur des transitions avec 4 options : - Énergies renouvelables, Production et Construction durables - Procédés et processus pharmaceutiques, agroalimentaires et cosmétiques - Matériaux et procédés avancés pour les transports de demain - Génie industriel, processus et systèmes d'information	5
IMT Mines Alès	2 600 € <i>Boursiers exonérés</i>	Ingénieur généraliste avec approfondissement dans 6 domaines d'excellence : Matériaux innovants et écologiques ; Génie civil et bâtiment durable ; Informatique et intelligence artificielle ; Environnement, énergie et risques ; Ressources minérales et aménagement du sous-sol ; Industrie du futur.	3
IMT Nord Europe	2 150 €	Formation généraliste à forte imprégnation numérique et tournée vers l'international quatre grands domaines d'enseignements : - Sciences et Technologies du Numérique - Énergies Environnement - Éco-Matériaux, Industrie et Génie Civil - Industrie et Services	2
ISAE - ENSMA	601 €	Ecole d'ingénieurs de référence en conception aéronautique et spatiale, et plus largement dans les domaines des transports et de l'énergie. Formation pluridisciplinaire en structure, matériaux avancés, aérodynamique, énergétique, thermique, informatique/avionique.	2
ISAE - SUPMÉCA	601 €	Ingénieur de l'Institut supérieur de mécanique de Paris (ISAE-SUPMÉCA)	5
ISAT	601 € et 92 € CVEC	Mécanique et Ingénierie des Transports (MIT) Energétique, Systèmes autonomes (ESA) Infrastructures et Réseaux de Transports (IRT)	2 3 2
Polytech Annecy-Chambéry	601 €	Mécanique Mécatronique Matériaux composites Système Numériques - Instrumentation	2 2
Polytech Clermont	601 €	Génie électrique Génie physique	5 3

Polytech Dijon (ex ESIREM)	601 €	Matériaux–Développement durable : Métaux – Polymères – Céramiques – Verres (M2D) Electronique et systèmes numériques Informatique et réseaux Robotique et Instrumentation	2 1 1 2
Polytech Lyon	601 €	Mécanique Systèmes industriels, Robotique	2 2
Polytech Marseille	601 €	Génie industriel et Informatique Matériaux Mécanique, Energétique Microélectronique, Télécommunications	3 2 2 3
Polytech Nancy	601 €	Energie Mécanique Environnement Informatique, Automatique, Robotique, Réseaux Management opérationnel, Maintenance et Maitrise des risques	3 1 2
Polytech Nantes	601 €	Électronique et technologies numériques Génie électrique	4 5
Polytech Nice-Sophia	601 €	Bâtiments Electronique et Systèmes Embarqués Génie de l'eau	2 2 2
Polytech Orléans	601 €	Génie civil et géo-environnement Génie physique et systèmes embarqués Innovation en Conception et Matériaux Technologies pour l'Energie, l'Aérospatiale et la Motorisation	2 2 2 3
Polytech Paris-Saclay	601 €	Electronique et Informatique pour l'embarqué Photonique et systèmes optroniques	1 1
Polytech Tours	601 €	Electronique et Génie électrique Génie de l'Aménagement et Environnement Informatique Mécanique, Conception de systèmes	2 2 2 2
SIGMA Clermont	601 €	Diplôme d'ingénieur en Mécanique avec 3 domaines possibles : - Machine, Mécanismes et Systèmes, - Procédés et Systèmes Industriels, - Ingénierie des Matériaux et des Structures.	8
Télécom Paris	1 ^{ère} année 2 900 € Ressortissant hors UE : 4 550 € <i>Boursiers exonérés</i> 2 ^{ème} et 3 ^{ème} année apprentissage : 0€	Formation généraliste à dominante numérique. Diplôme unique pour étudiants et apprentis. Première année sous statut étudiant. Deuxième et troisième année, en apprentissage (mi-temps en entreprise) Quatre parcours proposés : - Cybersécurité, 2 places - Intelligence artificielle, 1 place - Réseaux télécoms et internet des objets, 1 place - Systèmes embarqués. 2 places	6
Télécom SudParis	2 900 €	Réseaux et services, Informatique et SI, Image et multimédia, Signal et communications, Modélisation et mathématiques cyber sécurité, multimédia	2

* : 415 € (ordre de grandeur) : défini par l'arrêté fixant en juillet les droits d'inscription pour l'année universitaire

Écoles recrutant sur écrit commun et oral spécifique

École	Droits d'inscription	Filières, options	Nbre de places
ECAM Rennes	8 500 € En 1 ^{ère} année de cycle ingénieur	Cursus étudiant Ingénieur généraliste : formation pluridisciplinaire en Matériaux, Génie industriel, Informatique, Réseaux et Télécommunications, Génie électrique et automatismes, Génie mécanique et Énergétique, Formation Humaine et Management. 86 possibilités d'orientation en dernière année : - Doubles diplômes en France et à l'étranger. - Semestre d'études en universités étrangères. - Semestre d'études à ECAM La Salle ou ECAM EPMI - Masters Recherche. - Module d'approfondissement. - Contrat de professionnalisation possible en 5 ^{ème} année... 46 semaines de stages/ 7 projets d'application académique et/ou industrielle.	5
ENSISA	601 €	Automatique et Systèmes Embarqués Informatique et Réseaux Mécanique Textile et Fibres	3 3 3 3
ENSTA Paris	1 ^{ère} année Ressortissant UE : 2 650 € Ressortissant hors UE : 4 650 € 0€ pour les boursiers 2 ^{ème} et 3 ^{ème} année (statut apprenti) : 0€	Diplôme unique ENSTA Paris par la voie de l'apprentissage, selon quatre parcours : - le parcours Ingénierie des systèmes complexes pour le transport, l'énergie, la défense, qui concerne la majorité des apprentis - quelques places seront ouvertes dans les trois parcours suivants : - Génie maritime - mobilité intelligente et durable - intelligence artificielle	3
ESB	5 950 €	Diplôme d'ingénieur généraliste en sciences et technologies du bois, sous statut étudiant ou en apprentissage. Concevoir et produire des solutions à faible impact environnemental en mettant en œuvre le bois et les matériaux biosourcés. Quatre grands domaines métiers : - Ressources - Commerce - Industrie - Bâtiment	15
ESEO Angers	8 600 € Par année de cycle ingénieur sous statut étudiant	Diplôme d'ingénieur généraliste des nouvelles technologies, de l'électronique à l'informatique, sous statut étudiant ou par la voie de l'apprentissage. Domaines variés : - Cybersécurité, Data Science, Intelligence Artificielle - Véhicules Intelligents - Santé - Développement Durable et villes intelligentes - Industrie du futur Ingénierie d'affaire	10
ESEO Dijon	8 600 € Par année de cycle ingénieur sous statut étudiant	Diplôme d'ingénieur généraliste des nouvelles technologies, de l'électronique à l'informatique, sous statut étudiant. Domaines variés : - Cybersécurité, Data Science, Intelligence Artificielle - Véhicules Intelligents - Santé - Développement Durable et villes intelligentes - Industrie du futur Ingénierie d'affaire	10
ESEO Paris-Vélizy	8 600 € Par année de cycle ingénieur sous statut étudiant	Diplôme d'ingénieur généraliste des nouvelles technologies, de l'électronique à l'informatique, sous statut étudiant ou par la voie de l'apprentissage. Domaines variés : - Cybersécurité, Data Science, Intelligence Artificielle - Véhicules Intelligents - Santé - Développement Durable et villes intelligentes - Industrie du futur Ingénierie d'affaire	10

ESIEA Paris/Ivry-Sur- Seine - Laval	1ère année du cycle ingénieur : 8 400€ (Laval) 8 900€ (Ivry-sur- Seine/Paris) Apprentissage possible (frais de scolarité pris en charge par l'entreprise)	Cycle Ingénieur : Echange d'un semestre à l'étranger; 2ème année du cycle Ingénieur : choix d'une majeure entre Cybersécurité, Intelligence artificielle & Datascience, Software Engineering, Réalité virtuelle et Systèmes immersifs ou Systèmes embarqués et autonomes. ; Possibilité de double diplôme avec SKEMA La section internationale – 100% des matières scientifiques sont enseignées en anglais	20
ESIX Normandie S.I. Cherbourg	601 €	Génie Industriel (sous statut étudiant et apprenti) Génie Nucléaire (sous statut apprenti) Génie Energétique (sous statut apprenti)	10 10 10
ESIX Normandie S.E. Caen	601 €	Mécatronique et Systèmes Embarqués (sous statut étudiant) Mécatronique et Systèmes Embarqués (sous statut apprenti)	2 1
Icam Site de Strasbourg- Europe	8 900 €	Une formation pluridisciplinaire en tronc commun avec une forte orientation à l'international et un contact privilégié avec le monde de l'entreprise : Formation trilingue des domaines Génie industriel, Sciences et Génie des Matériaux, Informatique et Technologies de l'Information, Génie Mécanique et Energétique, Génie Electrique et Automatique, Formation humaine et management, Langues, Interculturalité	10
Mines Paris - PSL	3 500 €	Formation pluridisciplinaire généraliste, à fort contenu technique, scientifique et socio- économique	2

4 Les écoles et l'apprentissage

Écoles	Proposée dans le cadre du concours	Candidature directe auprès de l'école
Arts et Métiers	Pour le Programme Grande Ecole Arts et Métiers	pour 10 programmes ingénieurs de spécialités (voir https://www.artsetmetiers.fr/)
Concours Mines Télécom		Inscription et Liste des formations consultable sur le site : alternance.imt.fr
Centrale Méditerranée	Formation ingénieur sous statut étudiant ou apprenti : le choix est effectué par l'étudiant après intégration dans l'école	
CentraleSupélec	X	
EC Nantes	Formation ingénieur sous statut étudiant ou apprenti : le choix est effectué par l'étudiant après intégration dans l'école	
ECAM LaSalle		X
ECAM Rennes		Sélection sur dossier et entretien (hors concours), contacter l'école admission@ecam-rennes.fr
ECAM-EPMI		Génie énergétique et climatique (informations auprès de la Section Apprentissage)
EIA	Formation Ingénieur sous statut étudiant et apprenti	
EIGSI La Rochelle	X	Candidature à finaliser avant le 08/03/2024
EIJV	Toutes les formations sont en FISEA (1 ^{ère} année en initiale, années 4 et 5 en alternance)	
ENIT Tarbes	2 options proposées pour l'apprentissage : Génie Mécanique, Génie Industriel ou BTP ¹	
ENSEA		X
ENSIM		X
ENSISA	A partir de la 2 ^{ème} année pour la spécialité Informatique et Réseaux	Génie Industriel
ENSSAT Lannion	Concours Mines-Télécom pour les formations sous statut étudiant	voir alternance.imt.fr pour la formation sous statut apprenti
ENSTA Bretagne	Formation ingénieur proposée uniquement sous statut apprenti en Systèmes Embarqués	
ENSTA Paris	X	
ESB	Formation Ingénieur sous statut étudiant et apprenti : Sciences et Technologies du bois et des matériaux biosourcés, Génie Industriel, Construction bas carbone	
ESEO Angers		X
ESEO Paris-Vélizy		X
ESIEA Paris/Ivry sur Seine - Laval	X	Ingénieur sous statut apprenti
ESIGELEC Rouen/Poitiers	X	
ESIX Normandie - Cherbourg	Génie Industriel Génie Nucléaire Génie Energétique	
ESIX Normandie - Caen	Mécatronique et Systèmes Embarqués	
ESTIA	X	Courrier de candidature à l'apprentissage à envoyer à admissions@estia.fr avant le 30/05/2024 (en complément de l'inscription au concours)
ESTP	NON	Génie énergétique de la construction durable ² (Candidature auprès du CFA Ingénieurs 2000)
Icam Site de Strasbourg-Europe		Cursus Ingénieur Spécialisé par apprentissage Systèmes Numériques Industriels
ISAE – ENSMA		Formation en apprentissage, spécialité Génie Industriel pour l'Aéronautique et l'espace Aéronautique en convention avec le CNAM Nouvelle Aquitaine

¹ Pour avoir une place réservée sous statut apprenti, il faut une promesse d'embauche signée de la part de l'entreprise (voir conditions sur le site www.enit.fr).

² Certains diplômes seulement sont éligibles à la formation. BUT Génie électrique et informatique industrielle, Génie Civil et construction durable, Métier de la transition et de l'efficacité énergétiques, Mesures Physiques, Génie Mécanique et Productique.

BTS : Fluides – Energie Environnement et Fluides – Energie Domotique. OU autres BTS ou BUT techniques et scientifiques + Prépa ATS

ISAE-SUPMÉCA		Formation en apprentissage, spécialité Génie Industriel pour l'Aéronautique et l'Espace, Spécialité Génie industriel
ISAT		X
Polytech Angers		Qualité, Innovation, Fiabilité
Polytech Annecy – Chambéry		Bâtiment Écoconstruction Énergie – Mécanique Mécatronique Matériaux Composites
Polytech Clermont – Ferrand		Génie des Systèmes de Production
Polytech Dijon		Matériaux option Contrôle non destructif (CND) — Informatique et Réseaux option Cybersécurité — Electronique et Systèmes Numériques option Objets connectés (IoT) — Robotique option Cobotique
Polytech Grenoble		Electronique et Informatique Industrielle
Polytech Lille		Géomatique et génie urbain - Génie civil - Informatique et Statistiques - Production - Systèmes embarqués
Polytech Lyon		Informatique - Systèmes industriels et robotique
Polytech Marseille		Informatique - Mécanique et énergétique - Systèmes Numériques.
Polytech Montpellier		Développement informatique et exploitation opérationnelle - Eau et génie civil - Mécanique structures industrielles - Systèmes embarqués
Polytech Nancy		Informatique, Automatique, Robotique et Réseau - Management opérationnel, Maintenance et Maîtrise des risques - Energie, Mécanique, Matériaux, Environnement parcours Mécanique Numérique ou Energie Environnement
Polytech Nantes		Contrôle commande des systèmes électriques - Ingénierie des données et intelligence artificielle - Maîtrise des énergies - Systèmes réseaux & télécommunications
Polytech Nice – Sophia		Bâtiments - Electronique et systèmes embarqués - Génie de l'eau et Aménagement - Informatique
Polytech Orléans		Génie industriel - Management de la production - Smart building
Polytech Paris – Saclay		Electronique et Informatique pour l'Embarqué - Informatique et Ingénierie Mathématique - Matériaux : Mécanique et Energie, Photonique et systèmes optroniques
Polytech Sorbonne		Electronique – Informatique - Génie mécanique
Polytech Tours		Informatique et systèmes intelligents embarqués - Mécanique et matériaux
SIGMA Clermont		Mécanique et génie industriel
Télécom Paris	Quatre parcours en 2 ^e et 3 ^e années : Cybersécurité, - Réseaux télécoms et internet des objets - Systèmes embarqués – Intelligence Artificielle	

5 Modalités d'inscription

Les candidats doivent être en situation régulière au regard de la loi n° 97-1019 du 28/10/97 portant sur la réforme du service national et faisant obligation aux jeunes françaises et français de se faire recenser (se renseigner auprès de la mairie de son domicile) puis de participer à une Journée Défense et Citoyenneté - JDC - (se renseigner auprès de l'organisme chargé du service national dont ils relèvent).

Informations sur <https://www.defense.gouv.fr/sga/au-service-nation-du-public/jeunesse/devenir-citoyen/journee-defense-citoyennete-jdc>.

Les candidats en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique peuvent se voir fixer des dispositions particulières d'aménagement (*voir p 15*).

Les candidats ne sont pas autorisés à faire acte de candidature à une même formation par 2 voies différentes.

L'inscription se fait par internet :

Lien internet disponible sur: <http://concours.ensea.fr>

du 07 février 2024 au 06 mars 2024

Les candidats doivent impérativement s'inscrire en ligne et déposer sur le site des copies numériques des documents demandés. Les documents papiers ne seront pas pris en compte.

Les candidats doivent impérativement respecter la procédure d'inscription suivante, qui comprend 3 phases obligatoires :

- a) Saisie et validation des données
- b) Téléversement des pièces justificatives
- c) Paiement des frais

a) Saisie et validation des données (07 février – 06 mars 2024)

Lors de l'inscription, et pour tous les concours considérés, il sera fourni au candidat un n° d'inscription unique et un code-signature confidentiel qui seront nécessaires pour tout accès au serveur et ce, jusqu'à la fin de la procédure d'intégration dans une école.

Les informations fournies par le candidat engagent sa responsabilité. En cas de fausse déclaration, le candidat s'expose à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du (ou des) concours présenté(s) et à la perte du bénéfice éventuel de l'intégration dans une école.

Après la saisie des informations demandées, le candidat en vérifiera l'exactitude et apportera, le cas échéant, les modifications nécessaires. Il pourra alors procéder à la validation de son inscription.

L'inscription est validée lorsque la mention « confirmation inscription » apparaît à l'écran.

Le candidat pourra, jusqu'au 06 mars 2024, faire toutes les modifications utiles sur son dossier, à condition toutefois de revalider chaque fois son inscription (écran : « validation »).

Aucune inscription ne sera acceptée après le 06 mars 2024

Aucune candidature ne sera retenue si elle n'a fait l'objet, au préalable, d'une inscription sur le site internet

b) Téléversement des pièces justificatives (du 07 février 2024 au 18 mars 2024)

Les pièces justificatives (Point 5.1) devront être téléversées sur le site d'inscription avant le 18 mars 2024.

c) Paiement des frais et validation de l'inscription (du 07 mars 2024 au 18 mars 2024)

Le paiement des frais de dossier devra s'effectuer entre le 07 mars 2024 et le 18 mars 2024.

Le paiement doit s'effectuer par carte bancaire : « carte bancaire de paiement » ou « e-carte bancaire ». Le candidat sera alors redirigé vers un site de paiement en ligne sécurisé. Un reçu de paiement sera envoyé par l'opérateur sur la messagerie du candidat.

A défaut, le paiement peut s'effectuer par chèque (endossable sur une banque en France) établi à l'ordre de : « L'Agent Comptable de l'ENSEA ». Les candidats doivent indiquer sur le serveur internet le nom de la banque, les nom et prénom du titulaire et mentionner au dos du chèque leur nom, prénom et numéro d'inscription. Le chèque devra impérativement être envoyé, accompagné du bordereau d'envoi à télécharger sur le site, avant le 18 mars 2024, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Service Concours,
ENSEA
6 avenue du Ponceau
CS 20707 Cergy
95014 Cergy-Pontoise Cedex

L'inscription au concours sera rejetée si l'ensemble des pièces justificatives et le règlement des frais ne sont pas parvenus pour le 18 mars 2024, délai de rigueur.

En cas d'omission ou d'erreur dans le téléversement de certaines pièces, le service concours de l'ENSEA contactera les candidats pour leur offrir la possibilité de régulariser leur situation. Les dossiers non régularisés dans les délais impartis seront annulés.

IMPORTANT

Le candidat devra, pendant toute la durée des concours, tenir à jour, sur le serveur internet, ses coordonnées (adresse postale, adresse électronique, n° de téléphone, etc.). Le candidat pourra également, à l'aide de son code-signature confidentiel, consulter son dossier à tout moment, et ce, jusqu'à la fin des concours.

5.1 Documents à fournir pour le 18 mars 2024

Les documents doivent être fournis en format PDF, la taille de chaque document ne doit pas dépasser 2 Mo et un seul fichier doit être fourni par pièce demandée.

Le site d'inscription fournit des informations sur la numérisation et des liens vers des outils de conversion (par exemple jpeg ° PDF) et de compression.

Jusqu'à la date limite de constitution du dossier, 18 mars 2024, les candidats ont la possibilité de téléverser une nouvelle version d'une pièce qui remplacera alors la version précédente.

a) Copie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport :

Ce document doit être en langue française ou en langue anglaise (ou accompagné d'une traduction authentifiée) et valable jusqu'à la fin des épreuves du concours (mois de juillet 2024). La copie du titre de séjour ou de tout autre document n'est pas acceptée.

Pour les candidats possédant la double nationalité, française et étrangère, le passeport étranger peut être accepté sauf pour l'ENS RENNES qui exige des pièces d'identité françaises.

b) Justificatif à produire au regard de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) (voir tableau ci-après)

Justificatif à produire au regard de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) pour les candidats français nés entre le 07 mars 1999 et le 07 mars 2006 :

- une copie du certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) défini par l'art. L114-3 du code du service national ;

- sinon, en cas d'impossibilité :

- une copie de l'attestation provisoire si le candidat n'a pas pu participer, pour un motif reconnu valable, à l'une des sessions de la JDC à laquelle il était convié et qu'il a sollicité une nouvelle convocation ;

- une copie du certificat d'exemption si le candidat est atteint d'une maladie invalidante, d'une infirmité ou d'un handicap le rendant définitivement inapte à participer à la JDC (article L114-7 du code du service national).

Les candidats possédant la nationalité française doivent produire ces justificatifs même s'ils possèdent une autre nationalité. Les candidats nés avant le 07 mars 1999 ou ne possédant pas la nationalité française au 07 mars 2024 n'ont rien à fournir.

En cas d'inscription à une école militaire, le numéro d'identifiant défense (NID) devra être saisi lors de l'inscription.

c) Copie du diplôme, ou de l'équivalence de diplôme, au titre duquel le candidat a été admis en classe ATS.

/// Candidats boursiers du gouvernement français (bourses de l'Enseignement supérieur, du CROUS, de L'EGIDE...):

d) Copie recto-verso de l'original de la décision nominative d'attribution définitive des bourses nationales, pour l'année **2023-2024**, portant la signature du chef d'établissement (authentification). La copie de l'original de la décision nominative d'attribution conditionnelle des bourses nationales n'est pas acceptée.

Ils devront obligatoirement mentionner sur ce document leur numéro d'inscription.

/// Candidats pupilles de l'Etat ou pupilles de la Nation :

e) Extrait d'acte de naissance portant soit la mention : « pupille de l'Etat » soit la mention : « pupille de la Nation »

/// Candidats en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique :

Pour pouvoir bénéficier d'aménagements particuliers lors des épreuves du concours, les candidats doivent signaler leur handicap lors de leur inscription sur internet. La procédure est simplifiée pour les candidats ayant bénéficié d'aménagement d'épreuves lors du bac, ainsi que pour les candidats bénéficiant en 2024 d'un PAI, PPRE, PAP, ou d'un PPS, ou encore pour ceux qui bénéficient d'un aménagement du médecin désigné par la CDAPH.

Les autres candidats devront constituer un dossier médical comportant le plus grand nombre possible de pièces récentes. Celles-ci seront transmises au médecin référent du concours (contacter le service concours pour la liste des pièces d'un dossier type).

Après transmission des avis antérieurs sur les aménagements obtenus durant leur scolarité et/ou après avis du médecin habilité, une décision administrative fixera, le cas échéant, les dispositions particulières d'aménagement pour l'écrit et/ou pour l'oral.

Dans l'attente de l'ouverture des inscriptions il est préférable de constituer le plus tôt possible le dossier de demande d'aménagement d'épreuves. Ce dossier, doit être adressé au Service Concours avant le 18 mars 2024

Tout dossier de demande d'aménagement d'épreuves incomplet au 18 mars 2024 sera rejeté.

5.2 Protection des données personnelles communiquées par le candidat

Les données à caractère personnel collectées par le Service Concours de l'ENSEA dans le cadre de ce téléservice sont destinées à la gestion des candidatures et des admissions au Concours ATS organisé et sanctionné par l'ENSEA.

En validant son inscription, le candidat autorise automatiquement :

- La transmission de ses données à chaque école auxquelles il s'est inscrit ;
- L'utilisation de ses données par les centres d'écrit, par les écoles auxquelles il s'est inscrit, et par l'ENSEA pour ses vœux d'affectation après jurys d'admission et tout organisme dans le cadre d'obligations réglementaires.

Les résultats obtenus par le candidat seront transmis aux lycées d'origine à la seule condition que le candidat l'ait explicitement autorisé.

L'ENSEA, les centres d'examen et les écoles s'engagent à assurer la protection des données conformément à la loi dite « informatique et liberté » du 9 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, dans le respect de l'ordonnance n°2005-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives, notamment son articles 9 portant création du "Référentiel général de sécurité" (RGS).

Le candidat est informé qu'il peut exercer les droits prévus aux articles 39 et suivants de ladite loi de la façon suivante :

- Droit d'accès : en ligne en consultant son dossier ;
- Droit de modification concernant les données relatives à sa personne via "nous contacter" sur le site du Concours ;
- Droit d'opposition et d'effacement pour les candidats n'ayant pas validé leur dossier, en adressant un mail à l'adresse suivante : concours@ensea.fr. En cas de difficulté, ils peuvent adresser ensuite une demande au Service Concours de l'ENSEA.

Les données à caractère personnel des candidats ayant validé leur dossier sont conservées cinq années à compter de la fin du concours en cas de contrôles par les écoles que toutes les conditions réglementaires sont remplies avant délivrance du diplôme.

5.3 Frais de dossier et frais spécifiques

Ces frais comprennent une somme fixe de 95 € plus une somme variable selon l'école choisie :

- *pour ARTS ET METIERS, l'EC Lille, Centrale Méditerranée, l'EC Nantes, l'ECAM Rennes, CentraleSupélec, l'Icam Site de Strasbourg-Europe, l'ECAM-EPMI, l'EIGSI La Rochelle, l'EIJV, l'EIL Côte d'Opale, l'ENSEA, l'ENSIM, l'ISAE - ENSMA, l'ESB, l'ESGT, l'ESIGELEC Rouen/Poitiers, l'ISAT, ISAE-SUPMÉCA* : 20 € par école choisie,
- *pour l'ESTP* : 20 € pour l'ensemble des campus
- *pour SIGMA Clermont* : 20 €
- *pour l'ENSISA, l'ESIX Normandie-Caen, l'ESIX Normandie-Cherbourg, l'ESTIA, l'ENSTA Bretagne, l'ENSTA Paris, Mines Paris - PSL, Télécom Paris (pour les non-boursiers)* : 10 € par école choisie
- *pour le Concours Mines- Télécom (ENSSAT Lannion, IMT Mines Albi, IMT Mines Alès, IMT Nord Europe, Telecom SudParis)* : 20 € pour l'ensemble des écoles
- *pour le Réseau POLYTECH* : 40 € (inscription simultanée à toutes les filières de toutes les écoles du réseau, présentes dans le tableau du § 3)
- *pour l'ESIEA* : 10 € pour l'ensemble des sites
- *pour l'ENS Rennes* : Inscription gratuite au concours
- *pour l'ECAM LaSalle* : 25 €
- *pour l'ENIT Tarbes* : 25 €
- *pour ESEO* : 20 € pour l'ensemble des campus
- *pour EIA* : aucun frais spécifique

Les élèves boursiers du gouvernement français sont exonérés de 50 % des frais de dossier (sous réserve de fournir le justificatif indiqué au 5.1)

**Toute renonciation ou démission, quel qu'en soit le motif, n'annule pas l'inscription.
Les frais de dossier et les frais spécifiques restent acquis.**

6 Épreuves écrites

6.1 Dates

Du 13 mai 2024, 9h00 au 15 mai 2024

6.2 Convocation

Les candidats autorisés à concourir doivent imprimer eux-mêmes leur convocation sur internet : <http://concours.ensea.fr> (à l'aide du n° d'inscription et du code-signature confidentiel) à compter du 05 avril 2024, 14h00. En cas de problème appeler le Service concours de l'ENSEA.

Aucune convocation n'est envoyée par voie postale aux candidats

6.3 Nature et modalités des épreuves

Écrit commun	Nature	Durée	Coefficient
Anglais	Q.C.M.	2 h	2
Français *	Résumé et commentaire	4 h	2
Mathématiques	Problème	3 h	3
Sciences industrielles	Problème	5 h	4
Sciences Physiques	Problème	3 h	3

L'épreuve écrite de sciences industrielles ne comprend qu'un seul problème, de durée 5 h, portant sur les programmes de génie électrique et mécanique.

* Pour le concours Mines Télécom, toute note inférieure à 3 à l'écrit de Français est éliminatoire

6.4 Matériel utilisable à l'écrit

Il est interdit aux candidats, pendant l'épreuve, de communiquer entre eux ou avec l'extérieur. En particulier, l'usage des fonctions de communication des calculatrices est interdit. Les candidats doivent éteindre leurs téléphones portables (et pas seulement désactiver la sonnerie).

L'usage d'une calculatrice électronique est autorisé pour certaines épreuves écrites, cette indication figurant explicitement sur le sujet, à condition qu'elle ne comporte pas de support mémoire amovible.

Pour les épreuves de langues, tout appareil électronique ou informatique est interdit, ainsi que tout dictionnaire.

Pour les épreuves écrites sous forme de QCM, un stylo à pointe fine et à l'encre noire (bille, feutre...) est nécessaire.

6.5 Centres de passage

Plusieurs centres d'écrit sont proposés aux candidats. Compte tenu des limites de places dans les différents centres, le service concours se réserve le droit de convoquer un candidat dans un centre différent de ceux choisis lors de son inscription (deux choix étant formulés par ordre de préférence). Le placement dans les centres est effectué en tenant compte de la date de pré-inscription du candidat par Internet : il est donc conseillé de s'inscrire le plus tôt possible. En cas de problème d'affectation ou de manque de places, le candidat sera automatiquement convoqué à Cergy.

Les centres d'écrit prévus à ce jour sont situés principalement dans les lycées accueillant des classes préparatoires ATS :

- Albi
- Cergy-Pontoise (ENSEA)
- Champagne-sur-Seine
- Dijon
- La Rochelle
- Lille
- Mulhouse
- Nogent sur Oise
- Redon
- Rouen
- Valence
- Nouméa
- Béziers
- Caen
- Clermont-Ferrand
- Épinal
- Lannion
- Lyon
- Nantes
- Paris
- Reims
- Tahiti
- Versailles
- Bordeaux
- Cannes
- Corbeil-Essonnes
- Grenoble
- Le Mans
- Marseille
- Nîmes
- Quimper
- Rennes
- Toulouse
- Le Tampon (La Réunion)

6.6 Déroulement

Le candidat devra se présenter à l'adresse indiquée et se placer à la table portant son numéro de place avant l'heure prévue pour le début de l'épreuve. Les candidats retardataires seront acceptés dans la limite maximum d'une demi-heure après le début de l'épreuve, mais ne bénéficieront pas de temps supplémentaire pour composer. Aucune sortie, même définitive, n'est autorisée avant la fin de la première heure.

Des consignes spécifiques à l'utilisation d'un modèle de copie compatible à leur numérisation (type de stylo, usage du correcteur liquide...) seront mises à disposition des candidats en même temps que leurs convocations à l'écrit. D'autres consignes, notamment sanitaires, pourront être diffusées à cette occasion. L'ensemble de ces consignes aura valeur réglementaire.

L'absence à l'une des épreuves du concours (écrit ou oral) est éliminatoire.

6.7 Résultats

Résultats du jury d'admissibilité : le 07 juin 2024

A l'issue de l'écrit, le jury établit la liste des candidats admis à passer les épreuves orales, en distinguant les écoles recrutant sur l'oral commun, et les écoles recrutant sur un oral spécifique.

Certains candidats peuvent être dispensés du passage des épreuves orales spécifiques par les écoles concernées.

6.8 Réclamations

Le jury du concours est souverain, les réclamations ne peuvent donc porter que sur des erreurs de report.

Toute réclamation concernant les épreuves écrites doit être faite par écrit et par le candidat lui-même ou son représentant légal et doit être transmise par courrier électronique au Service Concours de l'ENSEA au plus tard le 10 juin 2024 midi.

Les réclamations sont limitées à une seule épreuve par candidat.

7 Épreuves orales

7.1 Lieu de passage et dates

Les épreuves orales communes se déroulent à l'ENSEA, Cergy-Pontoise, le 20,21, 24 et 25 juin 2024 (dates prévisionnelles).

7.2 Convocation

Les candidats admissibles à l'oral commun devront se connecter sur internet : <http://concours.ensea.fr> (à l'aide du n° d'inscription et du code-signature confidentiel) à compter du 07 juin 2024 à 14h00 (horaire prévisionnel). L'application leur permettra de choisir une date de passage parmi les dates proposées. Dans le cadre de cette procédure, les candidats impriment eux-mêmes leur convocation.

Aucune convocation n'est envoyée par voie postale aux candidats

7.3 Nature des épreuves de l'oral commun

Oral commun	Nature de l'épreuve	Durée	Coefficient
Anglais	Interrogation	20 mn	2
Mathématiques	Interrogation	25 mn	2
Sciences Industrielles	Interrogation en génie électrique	25 mn	2
	Interrogation en génie mécanique	25 mn	2
Sciences Physiques	Interrogation	25 mn	2

7.4 Déroulement

Les épreuves orales sont précédées d'une préparation de 30 minutes.

L'épreuve de sciences industrielles comprend deux interrogations, l'une en génie électrique, l'autre en mécanique.

L'absence à l'une des épreuves du concours (écrit ou oral) est éliminatoire.

7.5 Épreuves orales spécifiques

Certaines écoles organisent leurs propres épreuves d'admission (cf tableau page 8). Les informations sont données directement par les écoles concernées.

Certaines écoles peuvent organiser des entretiens spécifiques pour certains parcours qu'elles proposent (apprentissage par exemple) : les candidats concernés seront informés en temps voulu pour se porter candidats et seront ensuite convoqués par chaque école à ces entretiens.

7.6 Résultats

Résultats du jury d'admission : le 02 juillet 2024 à 14h00.

À l'issue des épreuves orales, le jury dresse la liste, par ordre de mérite, des candidats classés, dans l'attente d'une proposition d'intégration.

7.7 Réclamations

Le jury du concours est souverain, les réclamations ne peuvent donc porter que sur des erreurs de report.

Toute réclamation concernant les épreuves orales doit être faite par écrit et par le candidat lui-même ou son représentant légal et doit être transmise par courrier électronique au Service Concours de l'ENSEA au plus tard le 04 juillet 2024 à midi.

8 Procédure d'intégration dans les écoles

Les candidats accèdent à leur dossier à l'aide de leur numéro d'inscription et de leur code confidentiel obtenu lors de l'inscription.

Seuls les candidats classés à l'issue de l'oral sont susceptibles d'intégrer une école

L'intégration dans chaque école est proposée en tenant compte :

- du rang du candidat dans chaque concours
- du classement préférentiel des vœux qu'il aura exprimé
- du nombre de places offertes au concours par chaque école

Il est recommandé aux candidats de s'informer sur l'ensemble des écoles (spécialités offertes, frais de scolarité, sites géographiques...) avant d'effectuer leur classement préférentiel sur le site internet

8.1 Première étape : les vœux (31 mai – 04 juillet 2024)

Entre le 31 mai 2024 et le 04 juillet 2024 minuit, sur internet exclusivement, les candidats devront établir une liste de vœux, classée par ordre de préférence, de toutes les écoles qu'ils souhaiteraient intégrer dans le cadre du Concours ATS.

Important : même pour l'intégration dans une seule école, il est obligatoire d'établir sa liste de vœux.

À noter : les vœux émis pour les écoles auxquelles les candidats ne sont pas classés ne sont pas pris en compte, et n'ont aucune influence sur le processus d'affectation ultérieur.

Les candidats éditeront eux-mêmes leur liste de vœux, aucun document ne leur sera adressé par le service concours. L'absence d'établissement d'une liste de vœux est considérée comme une démission.

Attention !!!

Après le 04 juillet minuit, les candidats ne pourront ni modifier le classement de leur liste de vœux, ni ajouter une nouvelle école. Les candidats renoncent à l'intégration dans toute école non classée dans leur liste de vœux.

8.2 Deuxième étape : les propositions d'intégration (08 juillet 2024 – 02 août 2024)

Les propositions d'intégration sont obtenues sur le même site internet déjà utilisé pour l'inscription et pour les vœux.

La première proposition d'intégration dans une école pourra être consultée le lundi 08 juillet 2024 à 16h00.

Les candidats devront consulter et répondre à cette première proposition entre lundi 08 juillet et dimanche 14 juillet 2024 minuit.

Les propositions suivantes pourront être consultées aux dates suivantes :

Lundi 15 juillet à 16h00 (réponse avant le 29 juillet minuit)

Mardi 30 juillet à 14h00 (réponse avant le 1^{er} août minuit)

Vendredi 02 août à 14h00

A chaque proposition prononcée aux dates ci-dessus, le candidat a 3 réponses possibles :

- **Oui définitif**
- **Oui mais**
- **Non mais**

8.3 Signification des différentes réponses

- **Oui définitif** : Signifie « J'accepte définitivement l'école qui m'est proposée ». En conséquence, je sais qu'aucune autre école ne me sera proposée, je consulte le site de l'école pour les procédures spécifiques d'inscription dans cette école, et je peux entamer les recherches d'hébergement à proximité de l'école.

- **Oui mais** : Signifie « J'accepte l'école qui m'est proposée, mais j'espère cependant qu'une école mieux placée dans ma liste de vœux me sera proposée ultérieurement ». En conséquence, si une nouvelle école m'est proposée ultérieurement (mieux placée dans mes vœux), je perdrai automatiquement mes droits sur la proposition actuelle. Je dois cependant continuer à consulter les propositions qui me seront faites à chaque appel ultérieur, et indiquer ma réponse à chaque appel, en l'absence de réponse de ma part, je serai automatiquement démissionné de toutes les écoles. J'ai l'obligation de répondre à chaque appel ultérieur, même si je souhaite maintenir mon « Oui mais ».

- **Non mais** : Signifie « Je refuse l'école qui m'est proposée. J'espère cependant qu'une école mieux classée dans ma liste de vœux me sera proposée ultérieurement. En conséquence, si aucune autre école ne m'est proposée ultérieurement, je perds automatiquement mes droits sur toute école. Je dois cependant continuer à consulter les propositions qui me seront faites à chaque appel ultérieur, et indiquer ma réponse à chaque appel, en l'absence de réponse de ma part, je serai automatiquement démissionné de toutes les écoles. J'ai l'obligation de répondre à chaque appel ultérieur, même si je souhaite maintenir mon « Non mais ».

8.4 Autres clauses

Dès lors qu'une proposition d'intégration dans une école aura été faite à un candidat, celui-ci ne pourra plus prétendre à l'intégration dans l'une des écoles situées moins favorablement dans sa liste de vœux.

Du 08 juillet au 02 août 2024, les candidats pourront renoncer par internet à une, plusieurs ou toutes les écoles. Ce choix sera alors irréversible. Les renoncations effectuées moins de 24 h avant un appel déterminé ne sont pas prises en compte pour l'appel en question.

Toute absence de réponse (sauf en cas de « Oui définitif ») dans les délais, à chaque proposition (nouvelle ou identique) faite par le service des concours entraînera la démission automatique du candidat.

Le non-respect de l'ensemble des règles énoncées ci-dessus entraînera l'exclusion pure et simple de la procédure d'intégration dans les écoles.

9 Adresses des écoles

ARTS ET METIERS

151, bd de l'Hôpital 75013 PARIS

Informations complémentaires : Service concours

Tél : 01 44 24 61 73 - Mail : contact.concours@ensam.eu

Centrale Méditerranée

Technopôle de Château Gombert, 38 rue Frédéric Joliot Curie, 13451 MARSEILLE CEDEX 13

Informations complémentaires : Vincent MERVAL

Tél : 04 91 05 45 45 - Mail. : concours@centrale-med.fr

CentraleSupélec

Diplôme par la voie de l'apprentissage uniquement <http://www.centralesupelec.fr>

Informations complémentaires :

Mail : admissions@centralesupelec.fr

- Campus de Metz

2 rue Edouard Belin 57070 METZ

Tél : 03 87 76 47 47

- Campus de Rennes

Avenue de la Boulaie CS 47601 35576 CESSON-SEVIGNE CEDEX

Tél : 02 99 84 45 00

CONCOURS MINES – TELECOM

Service Admissions TSP, 9 rue Charles Fourier, 91011 EVRY CEDEX

Informations complémentaires : Secrétariat du service Concours Mines-Télécom

Tél : 01 60 76 45 88 – Mail : info@concours-mines-telecom.fr

Le concours Mines-Télécom regroupe sous la même inscription 5 établissements :

- ENSSAT Lannion : Ecole Nationale Supérieure des Sciences Appliquées et de Technologie

Service concours, 6 rue de Kerampont – CS 80518, 22305 LANNION CEDEX

Tél : 02 96 46 90 60 – Mail : concours@enssat.fr

- IMT Mines Albi

Service Admissions - campus Jalard- 81013 ALBI Cedex 09

Tél : 05 63 49 30 45 – Mail : admissions@mines-albi.fr

- IMT Mines Alès

Service Admissions - 6 avenue de Clavières, 30319 ALES CEDEX

Tél : 04 66 78 50 58 – Mail : admissions@mines-ales.fr

- IMT Nord Europe

Pôle Scolarité, 941 rue Charles Bourseul, CS 10838, 59508 DOUAI CEDEX

Tél : 06 15 31 61 57 – Mail : inscription.administrative@imt-nord-europe.fr

- Télécom SudParis

Service Admissions, 9 rue Charles Fourier, 91011 EVRY CEDEX

Tél : 01 60 76 46 14 – Mail : celine.bouroubi@telecom-sudparis.eu

EC Lille

École Centrale de Lille

Cité scientifique, CS 20048, 59651 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

Informations complémentaires : Pôle communication

Tél : 03 20 33 54 14 - Mail : concours.ecole@centralelille.fr

EC Nantes

École Centrale de Nantes

1, rue de la Noë, BP 92101, 44321 NANTES CEDEX 3

Informations complémentaires : David CHALET

Tél : 02 40 37 68 37 - Mail : direction.formation@ec-nantes.fr

ECAM - EPMI

École d'ingénieurs généraliste

13 boulevard de l'Hautil, 95092 CERGY-PONTOISE CEDEX

Informations complémentaires : Nathalie ZARATE

Tél : 01 30 75 60 48 – Mail : n.zarate@ecam-epmi.com

ECAM LaSalle

40 montée Saint-Barthélémy, 69321 LYON CEDEX 05

Informations complémentaires : Emeline SELLIER

Tél : 04 72 77 06 03 – Mail : emeline.sellier@ecam.fr

ECAM Rennes

Campus de Ker Lann-Bruz CS 29128, 35091 RENNES CEDEX 9

Informations complémentaires : Laetitia DODARD

Tél : 02 99 05 66 30 - Mail : admission@ecam-rennes.fr

EIA

Ecole d'Ingénieurs de l'Artois

Rue de l'Université, 62400 BETHUNE

Informations complémentaires : Gabriel VELU

Tél : 03 21 63 72 48 - Mail : admission-eia@univ-artois.fr

EIGSI La Rochelle

Ecole d'Ingénieurs généraliste de La Rochelle

26 rue François Vaux de Foletier, 17041 LA ROCHELLE CEDEX

Informations complémentaires : Service Admissions

Tél : 05 46 45 80 05 - Mail : admissions@eigsi.fr

EIJV

Ecole d'Ingénieurs Jules Verne
45 rue Saint Leu, 80000 AMIENS

Informations complémentaires : Cyril DROCOURT

Tél : 06 63 74 13 13 - Mail : cyril.drocourt@u-picardie.fr

- Campus d'Amiens (Cybersécurité)

45 rue Saint Leu, 80000 AMIENS

- Campus de Saint-Quentin (Logistique)

Espace CREATIS, 6 av Archimède, 02100 SAINT QUENTIN

EIL Côte d'Opale

École d'Ingénieurs du Littoral Côte d'Opale – Service concours

Informations complémentaires : Sabine DELVART

Tél : 06 14 06 46 47 - Mail : concours@eilco.univ-littoral.fr

- Campus de Calais

50 rue Ferdinand Buisson – CS 30613, 62228 CALAIS CEDEX

- Campus de Saint-Omer- Longuenesse

La Malassise – CS 50109, 62968 LONGUENESSE CEDEX

- Campus de Dunkerque

280 avenue de l'Université, 59140 DUNKERQUE

ENIT Tarbes

École Nationale d'Ingénieurs de Tarbes

47, avenue d'Azereix, BP 1629, 65016 TARBES CEDEX

Informations complémentaires : Service admissions, Aurélie CARRERE,

Tél : 05 62 44 27 04 ou 05 62 44 27 05 –Mail : admissions@enit.fr

ENS Rennes

École normale supérieure de Rennes

11 avenue Robert Schuman - Campus de Ker Lann, 35170 BRUZ

Informations complémentaires : Karina GUERRIER

Tél : 02 99 05 52 61 –Mail : concours@ens-rennes.fr

ENSEA

École Nationale Supérieure de l'Électronique et de ses Applications,
6, avenue du Ponceau, 95014 CERGY-PONTOISE CEDEX

Informations complémentaires : Service concours

Tél: 01 30 73 62 27/28 - Mail : concours@ensea.fr

ENSIM

Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieur du Mans
1 rue Aristote, 72000 LE MANS

Informations complémentaires : Karine GOUET

Tél : 02 43 83 39 60 – Mail : scolarite.ensim@univ-lemans.fr

ENSISA

École Nationale Supérieure d'Ingénieurs Sud Alsace
12 rue des Frères Lumière, 68093 MULHOUSE CEDEX

Informations complémentaires : Marie-Claude ROUHIER et Thomas SPROESSER

Tél : 03 89 33 66 77 ou 03 89 33 69 31 - Mail : admission-concours.ensisa@uha.fr

ENSTA Bretagne

Ecole Nationale Supérieure de Techniques Avancées Bretagne
2 rue François Verny, 29806 BREST Cedex 09

Informations complémentaires : Céline QUIVOURON

Tél : 02 98 34 88 17 - Mail : admission-fipa@ensta-bretagne.fr

Internet : <https://www.ensta-bretagne.fr/fr/devenez-ingenieur-en-systemes-embarques>

ENSTA Paris

Diplôme unique ENSTA Paris par la voie de l'apprentissage
Ingénierie des systèmes complexes pour le transport, l'énergie, la défense
828, boulevard des Maréchaux, 91120 PALAISEAU

Informations complémentaires : Pierre-Jean COTTALORDA

Tél : 01 81 87 17 15 – Mail : admissions@ensta-paris.fr

ESB

Ecole d'ingénieur des sciences et technologies du bois et des matériaux biosourcés

JPO : Samedi 27 janvier 2024

Atlanpole, BP 10605, rue Christian Pauc, 44306 NANTES CEDEX 3

Informations complémentaires : Blandine COLIN

Tél : 02 40 18 12 12 - Mail : blaindine.colin@esb-campus.fr

ESEO

Informations complémentaires : Romain FAUCON

Tél : 02 41 86 67 80 – Mail : romain.faucon@eseo.fr

- [Campus d'Angers](#)

10 bd Jean Jeanneteau, 49000 ANGERS

- [Campus de Paris-Vélizy](#)

13 av Morane Saulnier, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

- [Campus de Dijon](#)

6, place des Savoirs, 21000 DIJON

ESGT

Ecole Supérieure des Ingénieurs Géomètres et Topographes

1 boulevard Pythagore Campus Universitaire, 72000 LE MANS

Informations complémentaires : Laurent CHRETIEN

Tél : 02 43 43 31 16 - Mail : admission.esgt@cnam.fr

ESIEA Paris/Ivry-Sur-Seine - Laval

Une Grande Ecole d'ingénieur.e.s d'un numérique utile

Informations complémentaires : Service Admissions - Olena SKRYPNYK

Tél : 01 82 39 25 00- Mail : admission@esiea.fr ou olena.skrypnyk@esiea.fr

- [Campus de Paris/Ivry-sur-Seine](#) :

9 rue Vésale, 75005 PARIS

74 bis, avenue Maurice Thorez, 94200 IVRY SUR SEINE

- [Campus de Laval](#) :

Parc universitaire Laval-Changé, 38, rue des Docteurs Calmette et Guérin, 53000 LAVAL

ESIGELEC Rouen/Poitiers

École d'ingénieurs-es généralistes

- Campus de ROUEN :

Technopôle du Madrillet, avenue Galilée, BP 10024, 76801 ST ETIENNE DU ROUVRAY CEDEX

- Campus de POITIERS :

Technopôle du Futuroscope, Arobase 6, 6 Avenue Galilée, 86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU

Informations complémentaires : Dalila BARQ

Tél : 02 32 91 58 22 - Mail : dalila.barq@esigelec.fr

ESIX Normandie

Informations complémentaires : Florence LANGLOIS

Tél : 02 33 01 42 03 - Mél. : florence.langlois@unicaen.fr

- Département Génie Industriel :

60 rue Max Pol Fouchet - 50130 CHERBOURG EN COTENTIN

- Département Systèmes embarqués, mécatronique et systèmes nomades :

Université de Caen Basse-Normandie – Campus 2, CS 14032, 14032 CAEN CEDEX 5

ESTIA

École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées

Technopole IZARBEL, 90 allée Fauste d'Elhuyar 64210 BIDART

Informations complémentaires : Service concours

Tél : 05 59 43 84 82 - Mail : admissions@estia.fr

ESTP

La Grande école d'ingénieurs de la construction

Pour toutes Informations complémentaires : Christophe RICHER

Tél : 01 75 64 45 40 - Mail : cricher@estp.fr ou admissions@estp.fr

- Campus de Cachan

28 Avenue du Président Wilson, 94234 CACHAN

Informations complémentaires : Christophe RICHER

Tél : 01 75 64 45 40 – Mail : cricher@estp.fr ou admissions@estp.fr

- Campus de Troyes

1 rue Fernand Sastre, 10430 ROSIERES-PRES-TROYES

Informations complémentaires : Claire LANGRY

Tél : 03 25 78 55 00 – Mail : clangry@estp.fr ou contact-campustroyes@estp.fr

- Campus de Dijon

Campus Métropolitain - 9-11-rue Sully, 21000 DIJON

Informations complémentaires : Lucie SARRAZIN

Tél : 03 73 62 02 50 – Mail : lsarrazin@estp.fr ou contact-campusdijon@estp.fr

- Campus d'Orléans

13 rue Porte Madeleine, 45000 ORLEANS

Informations complémentaires : Nathalie FALP

Tél : 02 19 00 19 50 – Mail : nfalp@estp.fr ou contact-campusorleans@estp.fr

ICAM Site de Strasbourg-Europe

Espace Européen de l'Entreprise, 2 rue de Madrid – Schiltigheim, CS 20013 67012 STRASBOURG CEDEX

Informations complémentaires : Anne DESOMBRE

Tél : 03 90 40 29 90 – Mail : recrutement.strasbourg-europe@icam.fr

ISAE - ENSMA

Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et d'Aérotechnique

1, avenue Clément ADER BP 40109, 86901 Futuroscope-CHASSENEUIL CEDEX

Informations complémentaires : Catherine GARDIN

Tél : 05 16 08 00 84 - Mail : direction.etudes@ensma.fr

ISAE - SUPMÉCA

Institut Supérieur de mécanique de Paris

3 rue Fernand Hainaut, 93400 ST OUEN

Informations complémentaires : PEYRET Nicolas

Tél : 01 49 45 29 71 – Mail : dfve@isae-supmecca.fr

ISAT

Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports

49 rue Mademoiselle Bourgeois, BP 31, 58000 NEVERS

Informations complémentaires : Noëlle BORDET

Tél : 03 86 71 50 40 - Mail : noelle.bordet@u-bourgogne.fr

MINES Paris - PSL

60 boulevard saint-Michel, 75272 PARIS CEDEX 06

Informations complémentaires : Odile MALEZIEUX

Tél : 01 40 51 90 05- Mail : odile.malezieux@minesparis.psl.eu

RESEAU POLYTECH

Le Réseau POLYTECH regroupe sous la même inscription 11 établissements :

- Polytech Annecy-Chambéry

Informations complémentaires : Sylvie GUITTONNEAU – Colette JACOUD

Tél : 04 50 09 66 11 – Mail : admission@polytech-annecy-chambery.fr

- Polytech Clermont

Informations complémentaires : Isabelle BARDON

Tél : 04 73 40 75 07 - Mail : isabelle.bardon@uca.fr

- Polytech Dijon (ex ESIREM)

Informations complémentaires : Christine CASTELLA

Tél : 03 80 39 60 07 - Mail : christine.castella@u-bourgogne.fr

- Polytech Lyon

Informations complémentaires : Fabienne OUDIN-DARDUN

Tél : 04 72 43 27 19 - Mail : admission@polytech-lyon.fr

- Polytech Marseille

Informations complémentaires : Erwan TRANVOUEZ

Tél : 04 91 05 60 31 - Mail : erwan.tranvouez@univ-amu.fr

- Polytech Nancy

Informations complémentaires : Service Concours

Tél : 03 72 74 68 37 - Mail : polytech-nancy-concours@univ-lorraine.fr

- Polytech Nantes

Informations complémentaires : Mme Martine GUENEGO

Tél : 02 40 68 32 07 - Mail : scolarite.recrutement@polytechuniv-nantes.fr

- Polytech Nice Sophia

Informations complémentaires : Philippe LORENZINI

Tél : 04 89 15 40 99 - Mail : admission@polytech.univ-cotedazur.fr

- Polytech Orléans

Informations complémentaires : Philippe LEGALLAIS

Tél : 02 38 41 70 52 - Mail : admissions.polytech@univ-orleans.fr

- Polytech Saclay

Informations complémentaires : Claude DELPHA

Tél : 01 69 85 17 64 - Mail : claudedelpha@universite-paris-saclay.fr

- Polytech Tours

Informations complémentaires : Claudine TACQUARD

Tél : 06 23 26 71 46 - Mail : admission.polytech@univ-tours.fr

SIGMA Clermont

Campus de Clermont-Ferrand, Les Cézeaux, CS 20265, 63178 AUBIERE CEDEX

Informations complémentaires : Laurent PIETRAC

Tél : 04 73 28 80 22 - Mail : laurent.pietrac@sigma-clermont.fr

TELECOM Paris

19 place Marguerite Perey F, 91120 PALAISEAU

Informations complémentaires : Françoise SCHLOTTERER

Tél : 01 75 31 93 78 - Mail : admissions@telecom-paris.fr

